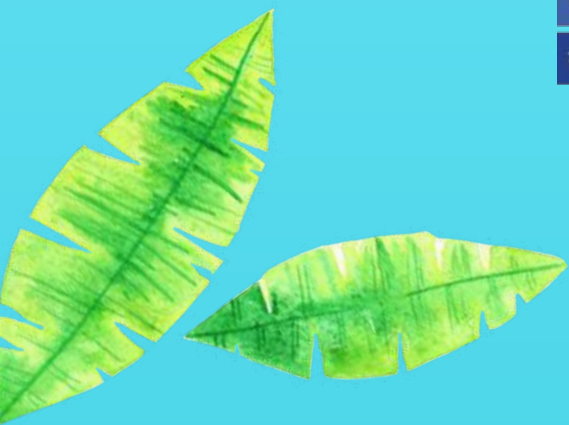


la ligue de  
l'enseignement

Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme



# *La Porte* **OCEANE**

Projet pédagogique

Juillet - Août 2026





# SOMMAIRE

<b>PROJET ÉDUCATIF</b>	<b>P. 3</b>
<b>LE CENTRE</b>	<b>P. 4</b>
<b>SÉJOUR “VENT D’ÉVASION” - 6/11 ANS</b>	<b>P. 5</b>
<b>SÉJOUR “SURF CAMP” - 12/15 ANS</b>	<b>P. 6</b>
<b>NOS OBJECTIFS</b>	<b>P. 7</b>
<b>LA VIE QUOTIDIENNE</b>	<b>P. 11</b>
<b>JOURNÉE TYPE</b>	<b>P. 13</b>
<b>LES ÉQUIPES</b>	<b>P. 14</b>
<b>LE VOYAGE</b>	<b>P. 17</b>
<b>INFORMATIONS IMPORTANTES</b>	<b>P. 18</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>P. 20</b>
<b>ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE</b>	<b>P. 23</b>

# PROJET ÉDUCATIF

Ces séjours sont organisés par la Ligue de l'Enseignement de la Drôme (FOL26).

A ce titre, les valeurs que nous mettrons en avant auprès des jeunes accueillis pendant le séjour découlent du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

Les valeurs éducatives, qui seront déclinées dans la suite de ce projet sont les suivantes :

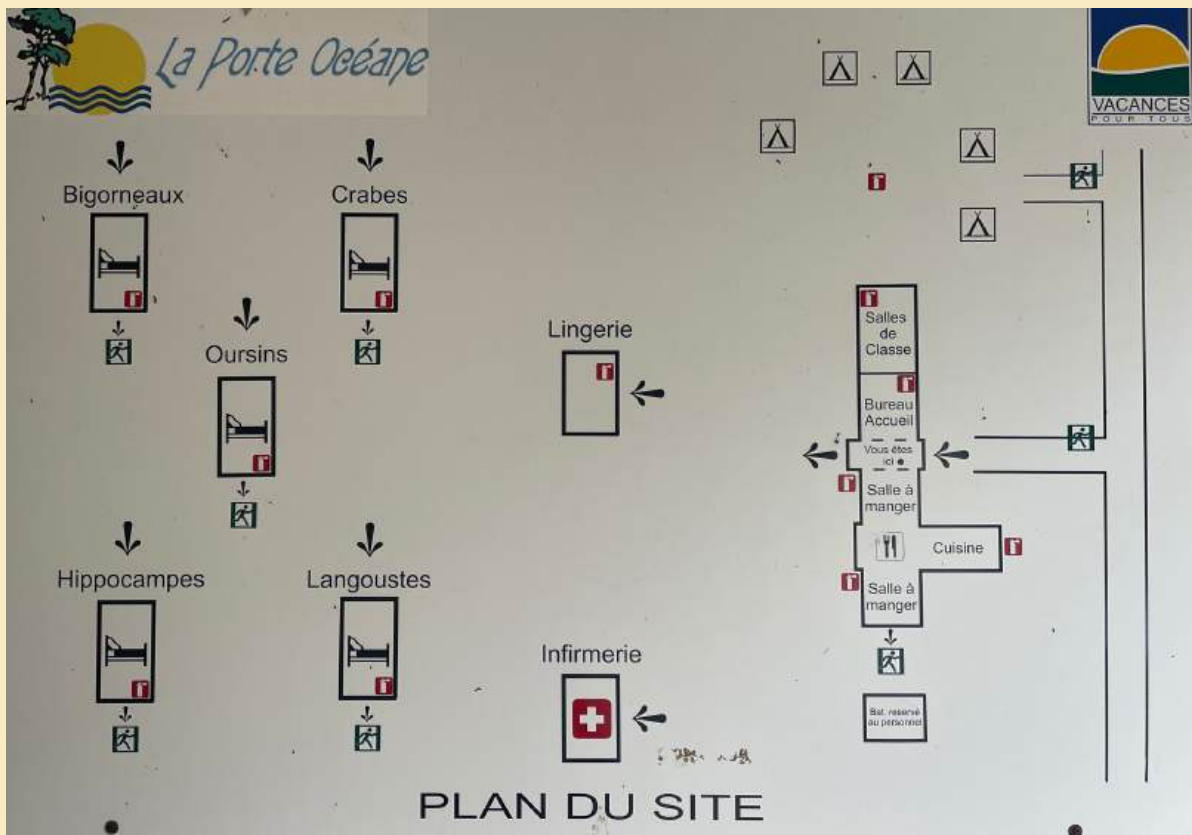


Ce sont ces valeurs que nous mettrons en avant pendant nos séjours. Partir avec la Ligue de l'Enseignement, c'est :

- par exemple la garantie de participer à des débats ou chacun **s'exprime librement**.
- la garantie d'affirmer l'**égalité de chacun**, et notamment entre les filles et les garçons, entre les jeunes et les moins jeunes.
- la garantie de pouvoir **expérimenter**, prendre les choses en main, et **faire des choix**.
- la garantie de voir **respecter les convictions** philosophiques et religieuses de chacun, mais sans prosélytisme.

Ce projet pédagogique peut être voué à évoluer au long des séjours, en accord avec les différentes équipes de la structure.

# LE CENTRE



## La Porte Océane

Le centre de la Porte Océane est situé à Jard-sur-Mer en Vendée (85), à 400m de la plage de la Mine et à proximité de la pointe du Payré.

Il est composé de 5 bâtiments d'hébergements pour les enfants, contenant 4 chambres de 6 ou 7 lits, 2 ou 3 chambres adultes (double ou individuelle), de sanitaires complets communs, ainsi que d'une salle commune.

On trouve également le bâtiment principal avec l'accueil, les bureaux, les trois salles d'activités, les deux réfectoires ainsi que la cuisine.

En plus de ceux-là, il y a le bâtiment de la lingerie, où tout le linge est lavé et séché, ainsi que le bâtiment de l'infirmierie dans laquelle chaque enfants sera reçu pour la prise de ses médicaments et les soins nécessaires.

Le personnel technique est logé dans un bâtiment qui lui est réservé.

# VENT D'ÉVASION

## (6-11 ANS)

Le séjour comporte un effectif maximum de 40 jeunes au cours de l'été. Ces jeunes sont encadrés par une équipe de 4 ou 5 animateurs dont un animateur « poney » et un animateur « surveillant de baignade », tous deux qualifiés.



**Équitation sur poney** : avec l'animateur référent, les enfants auront 3 séances (séjour d'une semaine) ou 6 séances (2 semaines) pour apprendre, soigner et monter les poneys du centre. Ils partiront en balade à travers la pinède. Cette activité constitue une découverte de l'équitation, l'objectif pédagogique réside bien dans la découverte des animaux et dans une première approche de l'équitation, en aucun cas dans une pratique de « performance ». L'activité est encadrée par un animateur qualifié, qui est de fait responsable de l'activité, de son déroulement, et de la mise en place des consignes de sécurité avant et pendant l'activité.

Les enfants seront équipés de casques et de chaussures adaptées pour la pratique.

**Parc aquatique « Atlantic Toboggan »** : 1 journée (séjour d'une semaine) ou 2 journées (séjour 2 semaines) où les enfants pourront faire le plein de sensations : glisser, plonger, nager, le long des 13 pistes de toboggans géants, de la rivière à bouée et de la piscine à vague. Le groupe se rendra au parc aquatique en car.



**Autres activités** : baignades dans l'océan, jeux de plage, activités manuelles et d'expression, découverte du littoral, balades, pêche à pied. Toutes ces activités peuvent être mises en place par les animateurs. En ce sens, ils devront faire preuve d'imagination et d'enthousiasme pour mettre en place des activités de façon ludiques, et de proposer tout au long de la journée aux enfants des activités. Ces activités sont mises en place dans le respect du cadre légal et du présent projet pédagogique, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement.



# SURF CAMP

## (12-15 ANS)

**Le séjour comporte un effectif maximum de 24 jeunes au cours de l'été. Ces jeunes sont encadrés par une équipe de trois animateurs dont un animateur « surveillant de baignade ».**

**Surf** : 3 (séjour d'une semaine) ou 6 (séjour de deux semaines) séances prévues par séjour, les moniteurs diplômés d'État attendent le groupe sur la plage "du Veillon" à Talmont-Saint-Hilaire (20 min de trajet en minibus), pour partager leur passion et leur donner toutes les astuces et techniques nécessaires pour progresser. Débutant, tu commenceras par apprendre à te lever sur ta planche, puis à rester debout le plus longtemps possible. Petit à petit, tu sauras comment prendre les vagues et glisser sur l'eau. Confirmé, tu apprendras les techniques pour mieux dompter les rouleaux et vivre des sensations pures et incroyables. L'objectif de ce séjour réside effectivement dans la progression sur l'activité Surf. Les animateurs participent nécessairement à l'activité aux côtés des enfants, afin qu'ils encouragent dans leur progression. Au cours des séances de Surf, le BE est le responsable du déroulement et de la sécurité. Il est habilité à mener l'activité et les animateurs sont là pour l'aider à encadrer les enfants grâce à leur bonne connaissance de leurs jeunes.

**Autres activités** : journées à thème, tournois de ping-pong et volley-ball, olympiades, tournois sportifs, soirées animées, couché de soleil sur la plage et réveil tonique pour les plus sportifs ! Toutes ces activités peuvent être mises en place par les animateurs. En ce sens, ils devront faire preuve d'imagination et d'enthousiasme pour mettre en place des activités de façon ludiques, et de proposer tout au long de la journée aux jeunes des activités. Ces activités sont mises en place dans le respect du cadre légal et du présent projet pédagogique, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement.

Les jeunes seront invités à prendre part à l'organisation du séjour. Ils auront la possibilité de choisir les activités, voire d'en proposer. Le but est de les faire échanger, les amener à discuter et à se mettre d'accord. Les animateurs devront cependant rester force de proposition pour pallier au manque d'idées. Des activités seront donc préparées en amont par l'équipe.

# NOS OBJECTIFS

S'APPROPRIER SON  
TEMPS DE VACANCES



DÉCOUVRIR UN  
ENVIRONNEMENT  
LITTORAL RICHE ET  
NATUREL



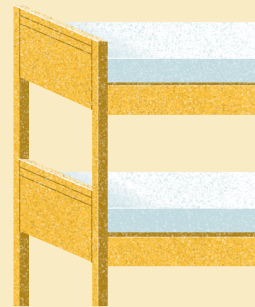
VIVRE DANS UN GROUPE  
ET SA GESTION

## La construction de ces objectifs

Les objectifs du projet pédagogique évoluent d'années en années, en fonction des équipes mais aussi en fonction des jeunes, de la société et le monde dans lequel ils évoluent.

Une grande partie des acteurs pédagogiques du centre sont concertés pour concrétiser ces objectifs, dans un contexte de changements majeurs dans l'éducation populaire et d'évolution de La Porte Océane.

# NOS OBJECTIFS



## Vivre dans un groupe et sa gestion

Partir en séjour de vacances, c'est vivre en collectivité, avec des inconnus, de manière éphémère. Il est pour cela important pour l'équipe d'amener les jeunes à **apprendre à vivre dans un groupe et à participer à sa gestion**. Pour cela, les enfants vont devenir autonomes. En fonction de leur âge, ils apprendront à ranger leurs affaires, prendre soin de leur espace ou acquerront de nouvelles compétences dans la vie quotidienne. Des outils seront mis à leur disposition pour faciliter ces progrès. Chez les plus jeunes, de nombreuses affiches très visuelles seront présentes dans les bâtiments pour les aiguiller. Chez les ados, le système de douche sera réfléchi pour économiser l'eau tout en remplissant les besoins de chacun, les amenant ainsi à se rendre autonome sur : leur passage à la douche, la durée de la douche... dans un cadre de vie collective.

Chacun pourra également **participer à la vie du centre**. Les jeunes volontaires pourront aider l'équipe de service à mettre la table, ou la lingère à plier le linge propre. Chacun pourra endosser des responsabilités diverses dans la vie quotidienne, mais aussi par rapport aux animaux présents sur le centre : nourrissage des poneys, entretien du poulailler... Ces actions visent à ce que chaque enfant puisse prendre conscience de la nécessité de faire des choses pour les autres, et pas seulement pour soi. Ainsi, de normaliser le fait d'apporter de l'aide à l'équipe technique, par exemple en rangeant sa chambre, les salles d'activités, en passant des coups de balai, etc.

Vivre en groupe, c'est aussi **favoriser l'entraide et la coopération**. Cela permet de donner la parole à chacun, de permettre l'expression de différents points de vue, et la construction de projets communs. Des forums quotidiens seront mis en place pour offrir un temps de parole, réguler le groupe si nécessaire, proposer des idées... L'équipe proposera également des jeux de coopération, permettant de souder le groupe. Enfin, les jeunes seront orientés de manière à s'entraider pour la réussite d'une tâche, plutôt que de se tourner directement vers l'adulte. Par exemple, ils peuvent s'aider pour faire leur lit.



# NOS OBJECTIFS

## S'approprier son temps de vacances

Les jeunes sont avant tout en vacances pendant le séjour. Ils viennent pour s'épanouir et il est donc normal de leur permettre d'être au centre de ce temps-là.

L'équipe veut leur permettre d'avoir **la notion du choix** dans leur séjour. Pour cela, les jeunes pourront choisir certaines de leurs activités entre plusieurs proposées, ou bien en proposer eux-mêmes. Ils se positionneront eux-même pour les créneaux d'activités imposées (surf et poney). Par ailleurs, les temps de vie du séjour pourront être modulés, notamment le coucher et le lever qui se font de manière échelonnée, permettant à chacun de choisir de se lever plus tard ou de se coucher plus tôt.

Les séjours de vacances permettent aussi de **renforcer sa confiance en soi**, en pouvant être soi-même, en dehors du cadre habituel. Les enfants vont ainsi vivre dans un groupe mixte : en terme de genre, d'âge, d'origine sociale, d'origine géographique... Ces différences pouvant être nouvelles pour certains enfants, les animateurs veilleront à valoriser chacun, et que les identités de tous puissent s'exprimer librement lors du séjour. Ainsi, il conviendra de veiller à ce que tous se mélangent, et à éviter les distinctions lorsqu'elles ne sont pas nécessaires (par exemple : les douches des filles et garçons ne se font pas en même temps, mais rien ne justifie de faire des équipes filles/garçons lors des activités). L'équipe veillera à adopter une posture bienveillante et valorisante, en favorisant aussi des mises en situation de réussite. La découverte de ses pairs par des jeux coopératifs, l'expression de leurs talents ou à travers de petits groupes d'activités permet de créer des liens avec de personnes différentes. A l'heure de la surexposition sur les réseaux sociaux, et pendant une période aussi charnière que l'adolescence, avoir la possibilité de trouver un cadre authentique en séjour, qui plus est en zone blanche, sera un objectif mené par l'équipe.

Enfin, s'approprier son temps de vacances signifie également **se détendre et s'amuser**. L'équipe gardera en tête cet objectif principal tout au long du séjour en recherchant des activités qui plaisent aux jeunes et en cherchant à avoir leur retour, notamment à travers les forums. Des espaces détentes seront mis en place, comme la tente des émotions, ou le coin des hamacs, permettant des moments pour profiter d'un petit cocon calme si besoin.



# NOS OBJECTIFS



## Découvrir un milieu littoral riche et naturel

Le centre de La Porte Océane se situe directement sur le littoral vendéen, ce qui amène une richesse d'environnement spécifique.

En effet, ce séjour permettra la **découverte de la faune et de la flore locale**, notamment à travers des sessions de pêche à pied sur l'estran rocheux de la plage de la Mine ou à des balades jusqu'à la Pointe du Payré qui présente une grande variété de flore locale. Des activités artistiques comme du land art ou des cartes nature pourront être proposées par l'équipe. Enfin, des repas à thème pourront être proposés : découverte des fruits de mer, poisson entier, repas vendéen...

**La vie à l'océan** présente également des spécificités. La culture des sports de glisse, notamment celle du surf, est très présente sur les côtes vendéennes. Les ados auront donc la possibilité de pratiquer cette discipline, tout en en comprenant les enjeux : le surf, c'est aussi le respect de l'environnement, le temps de marche jusqu'à l'eau, la lecture de l'océan et des conditions pour pratiquer... Les plus jeunes découvriront la glisse à travers les toboggans du parc aquatique. Les équipes feront en sorte d'assurer une bonne prévention quant aux risques liés à l'océan, mais aussi aux fortes chaleurs. C'est pourquoi les temps à la plage se feront quand les conditions sont bonnes : drapeau vert, accord des maîtres nageurs sauveteurs pour la baignade et pas lors des périodes de fortes chaleurs en après-midi.

Évoluer dans cet environnement implique également de **le respecter**. Des sessions de nettoyage des déchets pourront être organisés, tels que des "clean ta plage" ou "clean ton centre". L'installation d'un bac à déchets à l'entrée de la plage pourra être envisagée avec la participation de notre factotum pour l'aide à la conception. Lors du séjour, les jeunes seront sensibilisés au tri et au réemploi des déchets : restes pour les poules, déchets recyclables... La direction et la cuisine feront en sorte de travailler avec des produits locaux au maximum, en favorisant des commerçants en circuit court (huîtres de la Guittière, poisson de la criée, fruits et légumes de saison...).



# LA VIE QUOTIDIENNE

La vie quotidienne est fondamentale à tout séjour. Elle représente les  $\frac{2}{3}$  du temps de la journée. Les animateurs sont donc des animateurs de vie quotidienne avant tout. Durant ces temps, il est attendu de l'équipe d'animation un vrai travail d'équipe et une bonne communication : que chacun respecte le poste qui lui a été attribué, les horaires...

Les animateurs doivent être exemplaires en termes de respect de l'intimité : toquer à la porte des chambres avant d'entrer, pas de gestes affectifs si les enfants ne l'ont pas sollicité, respect des affaires des enfants : ne pas toucher sans l'accord de l'enfant, etc... de manière générale, les enfants doivent se sentir à l'aise avec les animateurs, et avoir la place d'exprimer leurs besoins et leurs limites.

Le temps de vie quotidienne doit respecter le rythme de l'enfant, dans la mesure des contraintes du fonctionnement du centre. L'équipe doit faire attention à ce point, en cherchant un bon équilibre : par exemple ne pas laisser un enfant se doucher pendant trop longtemps, mais ne pas non plus stresser les enfants aux douches dans le but de terminer ce temps le plus tôt possible pour le confort de l'adulte.

Ces temps représentent tous les temps hors activités et animations. Il s'agit des temps de repas, de douches, de lever, de coucher, de temps calme, de temps dits informels...

Les équipes doivent penser l'organisation de ces temps de manière ludique afin d'amener les enfants à développer des compétences telles que l'autonomie, l'organisation, la gestion de leurs affaires, l'anticipation.

## Le matin :

Les animateurs se répartissent à 3 postes différents.

- **L'animateur de lever** reste dans le bâtiment et accueille et oriente les premiers debout dès 7h. C'est lui qui donne le signal pour se lever (porte entrouverte, soleil/lune...). Les 6-11 ans se retrouvent dans la bibliothèque pour se réveiller avec des livres et des petits jeux. Il s'occupe de la gestion des éventuels accidents dans la plus grande discrétion. Il change les draps et invite le jeune à se rincer et se changer et emmène le linge souillé en lingerie. Il déjeune avec les derniers levers, qu'il réveille maximum à 9h.
- **L'animateur de salle d'activité** accueille les enfants dans la bibliothèque pour les 6-11 ans et dans le hall pour les 12-15 ans et propose des petits jeux de réveil. Il vérifie que tout le monde est correctement habillé en fonction de la température matinale. Il déjeune avec les premiers présents à l'ouverture.

**L'animateur de petit déjeuner** déjeune avant l'ouverture à 8h. Une fois les premiers enfants arrivés, il vérifie qu'ils mangent bien, les aide à servir les boissons, propose des choix aux enfants afin qu'ils aient un apport calorique suffisant pour la matinée. Le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée ! Il oriente également les enfants lors du débarquement. P. 11



## Les repas :

Les repas sont pris à l'intérieur ou à l'extérieur en fonction de la météo. C'est un temps de partage et de convivialité. Les animateurs mangent avec les enfants et se répartissent sur toutes les tables. Ils les encouragent à goûter de tout, et sont vigilants au respect des régimes alimentaires particuliers et des allergies. Ils favorisent la connaissance des équipes de service, en incitant les jeunes à échanger avec eux, à les appeler par leur prénom.

Les plats sont servis à table mais les jeunes doivent débarrasser. Des poubelles de tri sont installées : déchets alimentaires, compost, déchets recyclables...

L'animateur est un exemple et doit donc adopter un comportement de référent : il goûte de tout, met en valeur la nourriture, discute à sa table.



## Les temps calmes/temps libres :

Les jeunes sont amenés à prendre du temps pour être calme après le déjeuner. Les animateurs doivent organiser ce temps de manière à ce que les enfants souhaitant dormir le puissent.

Les enfants peuvent lire, s'allonger. Il ne s'agit pas de les contraindre mais de les inviter à être calme en leur expliquant l'importance de la gestion du rythme.

Les enfants qui ne parviennent pas à rester sur leur lit peuvent être invités à se réunir autour d'activités calmes avec un animateur (perles, dessin, petites activités manuelles...).

Lors des temps libres, les enfants et les jeunes ont accès aux différents espaces du centre. Il est important pour les enfants d'avoir des temps où ils ne sont pas sollicités par l'adulte, et à l'origine de leurs activités. L'adulte se place donc comme accompagnateur plutôt qu'en initiateur. Il est cependant force de proposition si les enfants en expriment le besoin.

La bibliothèque et les salles d'activité peuvent être mises à disposition, ainsi que les tables de ping pong, les hamacs, et la tente calme.

## Les douches :

Le temps des douches a lieu avant le dîner. Lors de ce temps, les animateurs doivent redoubler de vigilance, c'est souvent à ce moment que les accidents domestiques arrivent.

Ils organisent le temps pour que chacun puisse aller à la douche en respectant une non-mixité dans les douches. Chacun en profite pour trier son linge propre et sale et range ses affaires.

On étend le linge mouillé et le linge sale peut être récupéré pour les séjours de deux semaines. Ce n'est pas le temps de douche des animateurs, qui s'occupent des enfants à ce moment-là.



## Le coucher :

Au moment du coucher, les animateurs s'assurent d'avoir procédé à un retour au calme afin de garantir un endormissement plus rapide. Ils passent dire bonne nuit aux enfants, et peuvent lire des histoires à ceux qui le demandent, ou lire une histoire à tout le monde depuis le couloir.

# JOURNÉE TYPE

**Dès 7h** : Début du lever échelonné, accueil en salle de réveil

**Dès 8h** : Ouverture du petit déjeuner, les animateurs aident au service

**Jusqu'à 9h** : Fin du lever échelonné, les animateurs réveillent les derniers enfants et les accompagnent au petit déjeuner

**9h15-10h** : Rangement des chambres, habillage, petite toilette du matin, temps animé par les équipes

**10h** : Animation du matin

**12h-12h15** : Regroupement pour le repas avec un rituel (chant, danse...) préparé par les animateurs

**12h15-13h15** : Déjeuner, les animateurs mangent avec les enfants

**13h15-14h30** : Temps calme et temps libre encadrés par les équipes

**14h30-16h30** : Animation de l'après-midi

**16h30/17h** : Gouter

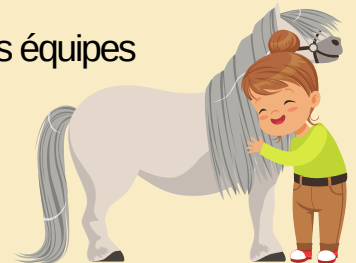
**17h-19h** : Temps des douches, temps libre, rangement de fin de journée encadrés par les animateurs

**19h-19h15** : Regroupement pour le repas avec un rituel (chant, danse...) préparé par les animateurs

**19h15-20h15** : Dîner, les animateurs mangent avec les enfants

**20h15-21h/21h30** : Veillée animée par les animateurs

**21h/22h** : Coucher des jeunes (*un coucher échelonné peut être proposé après le repas pour les plus fatigués*)



# LES ÉQUIPES



**La directrice** assure la gestion et le bon fonctionnement de l'accueil. Elle assure également le lien entre les différentes équipes du centre : animation, service, cuisine. Elle se tient à disposition du personnel et joue un rôle d'écoute vis-à-vis de celui-ci. Néanmoins, ce rôle ne doit pas dédouaner les animateurs et autres personnels d'une certaine autonomie dans leur travail. Si la directrice est à l'écoute de chacun, elle a également de nombreuses responsabilités qui l'empêchent d'être partout à la fois !

**La directrice pédagogique** est garante de la bonne application du projet pédagogique et veillera à son respect par les animateurs et les directeurs adjoints tout au long du séjour. Elle s'assurera du bon déroulement du séjour et de l'application du projet pédagogique. Elle est également chargée de toutes les tâches liées aux séjours, telles que le contact avec les prestataires, le bon fonctionnement des séjours, le lien avec les parents et la gestion des éventuels renvois d'enfants. La directrice pédagogique sera l'interlocutrice à prioriser pour les animateurs et les adjoints. Elle joue également un rôle formateur au sein de l'équipe, notamment envers les stagiaires BAFA, dont elle est garante du respect des conditions de validation ou d'invalidation des stages avec la directrice du centre et les adjoints.



**Les directeurs adjoints** ont la charge d'un groupe spécifique (ados ou enfants). Ils sont les coordinateurs pédagogiques de ces groupes et, à ce titre, responsables de l'application du projet pédagogique au sein de leur groupe. Le directeur adjoint assure le lien entre l'équipe d'animation et la directrice pédagogique. Il est présent sur le terrain afin d'accompagner son équipe et de suivre le déroulé du séjour. Il peut être amené à réaliser des tâches administratives au bureau, et à garantir le contact avec les familles (appels éventuels, gestion du blog, gestion de l'assistance sanitaire).

Le directeur adjoint a aussi le rôle **d'AS**. Il est responsable de l'aspect santé des jeunes. Leur rôle est de lire et d'être attentif aux fiches sanitaires des enfants, et d'en faire le rapport auprès de leur équipe le premier soir lors de la réunion. Il doit mettre au courant toute l'équipe des éventuelles allergies, PAI, ou régimes alimentaires particuliers que chaque animateur se doit de connaître. Il est garant de la bonne prise des traitements par les enfants, selon les posologies indiquées sur les ordonnances, ainsi que de la bonne tenue du registre d'infirmerie. Le registre se compose en deux parties : une partie pour le suivi des traitements et la seconde pour noter les événements sanitaires ayant eu lieu au cours du séjour. Il est également en charge de la gestion des trousseaux à pharmacie et du réassort de l'infirmerie.



**AUCUN MEDICAMENT NE POURRA ÊTRE DONNÉ SANS ORDONNANCE OU AVIS MÉDICAL.**

# LES ÉQUIPES

**Les animateurs** participent au bon fonctionnement du séjour.

Par son attitude avec les jeunes et les propositions qu'ils fera, l'animateur sera garant du plaisir des jeunes tout au long du séjour. Il devra faire preuve d'initiative en matière d'animation et assurer le bien-être des enfants. Par une gestion rigoureuse de la vie quotidienne, il veillera à ce que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles : chambres rangées, vêtements propres et organisés, etc. Les animateurs sont responsables de la gestion de la vie quotidienne. Au cours du séjour, ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants en s'assurant qu'ils ne soient pas exposés à des situations dangereuses ou ne se mettent pas eux-mêmes en danger, ce qui requiert une vigilance permanente. Ils doivent adopter une posture exemplaire en présence des enfants, utiliser un langage toujours approprié et adopter une attitude sécurisante et rassurante. Ainsi, les comportements "d'adultisme", sont à proscrire. On entend par là toute situation de pouvoir injustifiée, voire discriminante envers l'enfant. Cela peut aller de la violence éducative, à des micros actions du quotidien. (par exemple : de crier sur un enfant, à s'asseoir sur les tables alors qu'on l'interdit aux enfants).

L'utilisation du téléphone doit être justifiée et à des fins professionnelles lors du temps de travail. Les animateurs sont soumis aux mêmes règles que le reste de l'équipe concernant le tabac, l'alcool et la consommation de stupéfiants.

*"Animare" = "donner vie". Un animateur insuffle une énergie à son groupe d'enfants tout au long de la journée.*

Une partie de l'équipe ne se connaît pas. Il importe donc à chacun de trouver sa place au sein de l'équipe, tout comme il importe à tous de se mettre dans les conditions nécessaires au travail d'équipe (écoute, disponibilité, remise en question).

## **Différence sanction / punition :**

La **punition** est une réponse de l'adulte face à un comportement d'enfant qui l'a mis dans l'embarras, c'est une réponse émotionnelle. Elle n'est pas en rapport avec le comportement de l'enfant, et donc perçue comme injuste par l'enfant. Elle est mal vécue par l'enfant, peut être frustrante, voire humiliante. Son incompréhension de la part de l'enfant créera un ressentiment, il n'aura pas appris. Elle est donc proscrite.

La **sanction** est cohérente et proportionnelle avec la faute commise par l'enfant. Elle vise à réparer cette faute si possible. Elle est comprise de l'enfant, elle vise à ce qu'il se rende compte en quoi son comportement a été problématique, qu'elles ont été les conséquences. Elle peut être réfléchie et négociée avec l'enfant.



# LES ÉQUIPES

**La formation des équipes** reste une priorité pour tous. Des animateurs plus ou moins expérimentés travaillent ensemble, ainsi que des titulaires du BAFA, des stagiaires et des non diplômés. La direction les accompagne et les suit pour les faire progresser.

**L'équipe technique** tient un rôle indéniable et très important pendant le séjour et auprès des enfants. Plusieurs rôles leur sont attribués. Ainsi une partie de l'équipe s'occupe du ménage et du service, une autre partie compose l'équipe de cuisine, et certains ont des rôles bien spécifiques : lingère, factotum.

Les agents polyvalents s'occupent de la propreté du site. Ils sont garants de l'image du centre. Ce n'est pas pour autant qu'ils sont à la disposition de tout le monde. Ils ne sont pas là pour faire le ménage de chacun, mais bien l'entretien global des bâtiments. Les jeunes sont donc impliqués dans le rangement de leur chambre, et peuvent participer au ménage en passant un petit coup de balai de temps en temps.

Ils s'occupent également du service à table. Ils sont amenés à échanger avec le public accueilli. On attend d'eux une bonne présentation ainsi qu'un langage adapté, et les jeunes doivent également les respecter à travers leur parole et leurs actes. Ils aident donc au débarrassage, les appellent par leur prénom, utilisent des formules de politesse...

La lingère s'occupe de l'entretien du textile du centre. Elle est garante de la bonne hygiène de la literie, mais aussi des vêtements professionnels des équipes, ainsi que du linge des enfants. Elle gère aussi le lavage des accidents, en toute discrétion. Il convient de respecter son travail en ayant pré-rincé le linge souillé avant de lui amener et de la prévenir de la nature de l'accident.

Le factotum est présent pour entretenir la structure, effectuer les petites réparations du quotidien, garder les lieux fonctionnels. Les jeunes seront donc amenés à prendre conscience de ce travail, en respectant les lieux et le mobilier.



# LE VOYAGE

## Les convoys :

Certains enfants arrivent sur le centre via les convoys. Ils viennent de plusieurs villes en France et sont convoyés en train et en car par les animateurs du séjour.

Pendant ces temps de convoyage, les animateurs ont une posture particulièrement vigilante : ils comptent les enfants de façon très régulière et s'assurent que chaque enfant reste auprès d'eux, notamment pour les transports en train. Il convient de s'assurer que chaque enfant sache qui l'accompagne, pour cela, il est OBLIGATOIRE que l'animateur porte le T-shirt de convoyage vert fourni par l'organisateur.

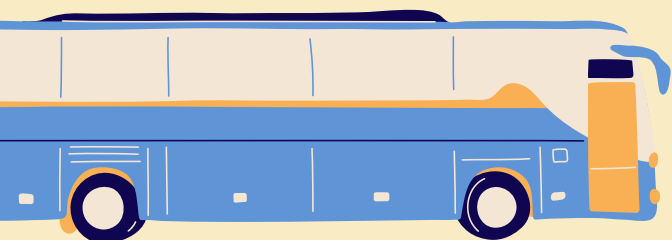
Le convoyage reste un temps d'ANIMATION, l'animateur prends le temps de faire connaissance avec les enfants, il est force de proposition si les enfants s'ennuient, il commence à poser un cadre avec le groupe...

Au départ, l'animateur se présente auprès des parents ET de l'enfant. Il répond aux questions des parents et prend note des informations qui lui sont transmises pour les retransmettre au reste de l'équipe. L'animateur s'assure également que les enfants ont sur eux les papiers nécessaires au séjour et qu'ils sont bien inscrits sur sa liste, qu'il aura donc imprimée avant. Pour l'argent de poche, l'animateur vérifie le montant avec les parents afin qu'il n'y ait pas de conflit ultérieur.

Le centre est tenu au courant de l'avancée des convoys à chaque étape.

## Les arrivées sur place :

Certains enfants peuvent être amenés par leurs responsables légaux directement sur place. Ils sont accueillis par les équipes présentes, les directeurs adjoints, la directrice pédagogique. Ils vérifient que tous les documents sont fournis, ainsi que l'argent de poche et le montant. Les enfants sont ensuite pris en charge et animés jusqu'à l'arrivée des enfants du convoi.





# INFORMATIONS IMPORTANTES

En cas de non-respect de la loi ou de la réglementation la direction se verra dans l'obligation de mettre fin au contrat immédiatement.

## **Le Tabac :**

Il est interdit de fumer en présence des enfants quel que soit leur âge et en d'autres lieux que celui mis en place par la direction. Les pauses cigarettes sont prises en dehors des temps d'activité et en accord avec ses collègues.

Attention les non-fumeurs doivent aussi pouvoir faire des pauses.

## **Les produits illicites :**

Quelle que soient les convictions de chacun, la drogue est interdite. Le trafic mais aussi la consommation de produits stupéfiants sont interdits par la loi et pénalement condamnables. Le cannabis figure bien évidemment sur la liste des stupéfiants

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues illicites, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende.

À noter : l'usage de stupéfiants par un animateur et a fortiori le trafic peut conduire à une interdiction définitive d'exercer ses fonctions dans le cas d'une condamnation.

## **L'alcool :**

Le centre met à disposition quelques boissons alcoolisées. Seul l'alcool acheté par le centre est autorisé sur le centre.

A noter : Le fait pour un salarié d'apporter de l'alcool, ou d'être retrouvé en état d'ébriété sur son lieu de travail, peut justifier une rupture de contrat allant jusqu'au licenciement pour faute grave.

# INFORMATIONS IMPORTANTES

En cas de non-respect du règlement la direction se verra dans l'obligation de mettre fin au séjour

## **Le Tabac :**

En cas de nécessiter un lieu et des horaires seront aménager pour que le jeune puisse fumer en présence d'un adulte qui ne fumera pas avec lui. La direction prendra contact avec les parents ou le tuteur pour avoir une autorisation. Les cigarettes et briquet seront gardés dans le bureau de la direction. Le centre (tout adulte présent sur le centre) n'achètera ni ne fournira de cigarette aux jeunes.

## **Les produits illicites :**

Quelle que soient les convictions de chacun, la drogue est interdite. Le trafic mais aussi la consommation de produits stupéfiants sont interdits par la loi et pénalement condamnables. Le cannabis figure bien évidemment sur la liste des stupéfiants

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues illicites, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende.

## **L'alcool :**

La consommation d'alcool par les jeunes est strictement interdite sur le centre.

Rappel : En cas d'exclusion d'un jeune mineur pendant le séjour, celui-ci est facturé jusqu'à son terme et s'ajoute à cela des frais de retour pour le jeune et pour l'animateur qui l'accompagne, ainsi que la journée de travail de l'animateur.

## **Concernant spécifiquement la baignade :**

La baignade est une activité à risque. Elle est réalisée sous la compétence du surveillant de baignade, il est le seul habilité à autoriser les enfants à rentrer dans l'eau, après un rappel des règles de sécurité auprès des enfants, mais aussi de l'équipe d'animation. Le SB se présente auprès des MNS AVANT CHAQUE BAIGNADE, ils lui donneront éventuellement les consignes spécifiques du jour et lui recommanderont un lieu de baignade. Les enfants de 6-11 ans se baignent obligatoirement dans un espace défini par un périmètre flottant. Tout enfant qui ne respectera pas les consignes de sécurité pourra être exclu de l'activité. La baignade se déroule sur la plage de « La Mine », à proximité du centre. Aucun autre lieu de baignade ne peut être envisagé sans l'accord spécifique de l'un des membres de l'équipe de direction. Rappel taux d'encadrement : 1 SB en dehors de l'eau (qui ne compte pas dans le taux d'encadrement) + 1 animateur par tranche de 8 enfants dans l'eau.



# ANNEXES

## 1. Auto-évaluation du stagiaire BAFA

Nom du stagiaire :

Numéro JS :

Prénom du stagiaire :

Dates du stage pratique

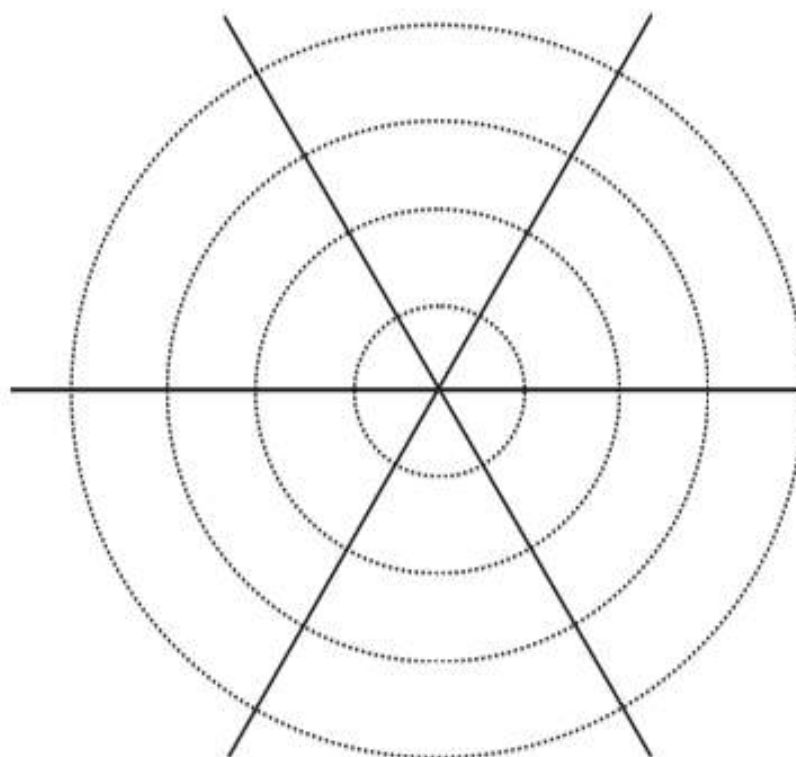
### Auto-évaluation du stagiaire BAFA

Construire une relation  
individuelle et/ou  
collective de qualité  
avec les enfants

Connaissance et  
respect du cadre  
réglementaire

Mise en place  
des activités

Connaissance  
du projet  
pédagogique



Construire une  
relation de qualité  
avec l'équipe  
pédagogique et le  
personnel technique

Assurer la sécurité  
physique et morale des  
mineurs

# ANNEXES

## 2. Evaluation des équipes et des stagiaires



# ANNEXES

## 3. Organisation du poulailler

Le centre accueille depuis cette année 4 poules pour l'été. Elles sont placées dans un poulailler adapté, garantissant un maximum de sécurité pour que les enfants puissent y évoluer.

Le bien-être animal est au cœur de ce projet, ainsi que la découverte des animaux pour les enfants.

Ainsi, les poules seront nourries tous les jours par des groupes de deux ou trois enfants, sous la surveillance d'un adulte. Elles pourront manger une partie des restes des repas, en fonction de la fiche explicative placée sur leur enclos.

Les enfants participeront également au nettoyage du poulailler et de l'enclos (enlever les déjections, nettoyage des restes non mangés...), ainsi qu'au ramassage des œufs, qui ne seront pas destinés à la consommation en collectivité mais donnés aux employés ou à des particuliers, d'après les normes HACCP.

Les animateurs s'assureront que les enfants aient un comportement adapté avec les animaux (ne pas porter, ne pas leur faire peur, les traiter avec bienveillance...).

Les référentes du poulailler sont Chloé, la directrice ainsi qu'Alice, employée polyvalente. Pour toute question, les animateurs pourront se référer à elles.



# ÉVALUATION DU PROJET

## 1. Les activités du séjour

Critère	Acquis	Travaillé	Non abordé
Les activités proposées correspondent aux tranches d'âge			
Les activités proposées s'inscrivent dans le projet pédagogique			
6/11 ans : Les enfants ont été initié à l'activité équitation			
12/15 ans : Les jeunes ont pratiqué le surf et ont progressé			
Les jeunes ont compris le fonctionnement des marées et des contraintes de l'océan			
12/15 ans : Les jeunes ont intégré les contraintes naturelles et matérielles liées à la pratique du surf			
6/11 ans : Les enfants ont découvert la faune marine locale			
Les animations proposées par l'équipe étaient de nature variée			
Des jeux de coopération ont été mis en place			
Les enfants ont découvert le poulailler et son fonctionnement			

## 2. Les jeunes dans la vie du centre

Critère	Acquis	Travaillé	Non abordé
Les jeunes ont pris part à l'élaboration du planning			
Les jeunes ont participé à l'élaboration des règles de vie			
Les adultes ont accompagné les jeunes dans leur progression en autonomie			
6/11 ans : Les enfants ont appris à faire seuls leur sac en fonction de l'activité			
Les chambres ont été tenues rangées durant le séjour			
Le sommeil a été respecté dans les chambres			
Les jeunes ont pris soin du matériel et des locaux en limitant la casse et la dégradation			
Les jeunes ont participé au nettoyage de la pinède			
Les jeunes ont réussi à trier leurs déchets			
Les enfants ont été sensibilisés au bien-être animal via les poules et les poneys			
Les enfants ont pu découvrir et utiliser la tente des émotions			
Le gaspillage alimentaire a été évité			
Les levers et les couchés ont été organisés de manière échelonnée			

### 3. La gestion des équipes

Critère	Acquis	Travaillé	Non abordé
Le projet pédagogique a été mis en œuvre par les équipes			
Des réunions entre la directrice pédagogique et les directeurs adjoints ont été organisées régulièrement			
Les directeurs adjoints ont mené des réunions avec les animateurs quotidiennement			
Les stagiaires BAFA et BAFD ont été accompagnés par les équipes pédagogiques			
L'équipe de direction a assuré la formation de ses équipes			
Les animateurs se sont positionnés comme adultes de référence			
La sécurité physique, morale et affective des jeunes a été respectée			
Les équipes ont développé une relation de qualité avec les jeunes			
Les sanctions données ont été adaptées au jeune et à la situation			
Les animateurs ont pu s'exprimer et donner leur avis sur le fonctionnement et l'organisation			
Les équipes ont adopté une posture bienveillante avec les jeunes			